



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....26
Votants.....31

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Sylvie AYOT, Laaziza KECHKECH, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI, Marie-Annick ABONDANCE

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur DIAZ

Délibération numéro :
2018/135

**Budget principal de la
commune : Décision
Budgétaire Modificative n°3.**

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : jeudi 27 septembre 2018,
que la convocation du conseil avait été
établie le vendredi 14 septembre 2018

ETAIENT EXCUSES : Hugues RICHARD, Bernard NIEL , Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Thierry SOLIER, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Isabelle CAMBEFORT

PROCURATIONS : Bernard NIEL pouvoir à Maryse DAURES, Nathalie FORT pouvoir à Anne GAUTRAND, Patrice GINESTE pouvoir à Elodie PLATET, Dominique DUCROS pouvoir à Bérénice LACAN, Thierry SOLIER pouvoir à Karine ORCEL

ETAIENT ABSENTS :

Madame Laaziza KECHKECH est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11 et L.2313-1 ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

Vu la délibération n°2017/232 du 19 décembre 2017 approuvant le budget primitif de la ville de Millau ;

Vu la délibération n°2018/021 du 29 mars 2018 relative à la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal de la commune ;

Considérant que la décision modificative n°1 de 2018 du budget principal de la commune intégrait les résultats de l'exercice 2017 ;

Considérant que lors du conseil municipal du 29 mars 2018 les diverses dotations de l'Etat n'étaient pas encore connues et qu'elles ont été mises en lignes mi-avril 2018 ;

Considérant que la décision modificative n° 2 réajuste les montants des dotations et produit fiscal à l'exception du FPIC non encore connu ainsi que le produit des amendes de police et permet d'inscrire de nouveaux crédits suite à des décisions intervenues depuis le dernier conseil municipal ;

Considérant que la décision modificative n°3 s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 58 967 euros et s'équilibre en recettes et dépenses d'investissement à 124 225 euros. Considérant que les inscriptions les plus significatives sont les suivantes :

- Section de fonctionnement :

DEPENSES

Transports collectifs sauvage et centres de loisirs :	10 000,00€
Primes d'assurance véhicules :	4 900,00€
Frais d'actes et contentieux :	8 100,00€
Crédits spectacles saison 2018/2019 théâtre :	41 220,00€
Crédits eau piscine :	75 000,00€
Régularisation crédits location barrières tour de France :	30 000,00€
Transformation subvention SPA en prestations de service :	23 000,00€
Honoraires audit TLPE :	25 000,00€
Crédits pour complément factures Natural Games :	28 600,00€
Réduction prélèvement FPIC :	-21 021,00€
Prélèvement sur dépenses imprévues :	-268 912,00€
Redevance eaux pluviales :	50 000,00€
Virement section de fonctionnement :	25 000,00€

RECETTES

Billetterie théâtre:	34 000,00€
FPIC :	-14 095,00€
Taxe sur emplacement publicitaire :	50 0000,00€
Réduction reversement budget annexe stationnement :	-33 630,00€
Remboursement assurance travaux gîte de la maladrerie :	14 502,00€

- Section d'investissement :

DEPENSES

Restitution crédits urbanisme études ORI prélevés pour guichet unique :	23 800,00€
Dissimulation réseaux Cantarane :	34 423,00€
Fonds de concours communauté de communes pour RD 187 :	26 042,00€
Dépenses imprévues :	-142 040,00€
Travaux toiture Paul Tort :	100 000,00€
Diminution crédits CREA 2018 :	-200 000,00€
Crédits pour serveur projet informatique :	25 000,00€
Travaux guichet unique :	240 000,00€
Lancement opération Voultre :	11 000,00€

RECETTES

Ajustement amendes de police 2017 :	99 225,00€
Virement de la section de fonctionnement :	25 000,00€

Considérant que ces inscriptions budgétaires sont retracées dans les tableaux ci-dessous ;

Section de fonctionnement – Dépenses et recettes

N°	LIBELLE	POUR MEMOIRE BP +RC+DM	DM 3	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	DEPENSES	30 000 671,26	58 967,00	58 967,00
O11	Charges à caractère général	5 304 879,00	291 320,00	291 320,00
O12	Charges de personnel	14 857 000,00	-8 220,00	-8 220,00
O14	Atténuation de produits	278 309,00	-21 021,00	-21 021,00
O22	Dépenses imprévues	377 694,26	-268 912,00	-268 912,00
O23	Virement à la section d'investissement	2 747 599,00	25 000,00	25 000,00
O42	Op. d'ordre de transferts entre sections	799 786,00		
65	Autres charges de gestion courante	4 092 781,00	29 800,00	29 800,00
66	Charges financières	1 075 000,00	11 000,00	11 000,00
67	Charges exceptionnelles	467 623,00		0,00
739	Reversement et restitutions sur impôts et taxes			
	RECETTES	30 000 671,26	58 967,00	58 967,00
O13	Atténuations de charges	414 000,00		
O42	Op. d'ordre de transferts entre sections	230 316,00	6 690,00	6 690,00
70	Ventes de produits fabriqués Prestations de services	1 089 260,00	34 000,00	34 000,00
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	21 319 748,00	35 905,00	35 905,00
74	Dotations, subventions et participations	5 373 164,00	1 500,00	1 500,00
75	Autres produits de gestion courante	477 938,00		0,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	180 922,00	-19 128,00	-19 128,00
79	Transferts de charges			
OO2	EXCEDENT REPORTE	915 323,26		0,00

Section d'investissement - Dépenses et recettes

Dépenses

N°	LIBELLE	POUR MEMOIRE BP +RC+DM	DM 3	
			PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	DEPENSES	17 321 642,56	124 225,00	124 225,00
	Dépenses d'Equipement Non Individualisées	10 868 129,56	259 575,00	259 575,00
20	Immobilisations incorporelles	127 513,12	23 800,00	23 800,00
204	Subventions d'équipement versées	526 820,80	60 465,00	60 465,00
21	Immobilisation corporelles	3 441 722,26	-69 000,00	-69 000,00
22	Immobilisations mises en concession ou à dispo			
23	Immobilisations en cours	6 772 073,38	244 310,00	244 310,00
26	Participations et créances rattac. À des partic.			0,00
27	Autres immobilisations financières			
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
O2	Site Maladrerie			
19	Ilôt des Fondets			0,00
O8	Place du Mandarous			0,00
O9	Complexe Culturel Pegayrolles			
11	Hôtel Dieu			
12	Site Graufesenque			
15	Equipement bureautique et informatique			0,00
16	PAE Naulas			0,00
17	Ouverture voie Cres (er32)			0,00
18	Aménagement espace guibert			0,00
458	opérations sous mandats			0,00
45	Op. pour Compte de Tiers			
	Dépenses des opérations Patrimoniales			
	Dépenses des opérations financières	5 874 062,00	-135 350,00	-135 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			0,00
13	Réduction titre émis sur exercice antérieur PAE			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 874 062,00		0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
OO1	Résultat reporté			0,00
O20	Dépenses imprévues	349 135,00	-142 040,00	-142 040,00
O40	op. d'ordre de transferts entre sections	230 316,00	6 690,00	6 690,00
O41	Opérations patrimoniales			0,00

Recettes

	RECETTES	17 321 642,56	124 225,00	124 225,00
	Recettes d'Equipeement Non Affectées	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
	Recettes des Opérations d'Equipeement	0,00	0,00	0,00
O2	Site Maladrerie			
19	Ilot des Fondets			0,00
O8	Place du Mandarous			0,00
.09	Complexe Culturel Pegayrolles			
14	Arche du pont lerouge			0,00
16	PAE De NAULAS			0,00
17	ouverture voie Cres (er32)			0,00
45	Op. pour Compte de Tiers			0,00
	Recettes Sur Opérations Patrimoniales	0,00	0,00	0,00
				0,00
	Recettes des opérations financières	17 321 642,56	124 225,00	124 225,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 924 080,49		0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 707 947,33	99 225,00	99 225,00
16	Emprunts et dettes assimilées :	6 492 268,00		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			0,00
001	Résultat d'investissement reporté	538 878,74		
O21	Virement de la section de fonctionnement	2 747 599,00	25 000,00	25 000,00
O24	Produits des cessions	111 083,00		0,00
O40	op. d'ordre de transferts entre sections	799 786,00		0,00
O41	Opérations patrimoniales			0,00
27	Créances			0,00

Aussi, après avis favorable de la Commission municipale des finances du 10 septembre 2018, il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'adopter la présente décision budgétaire modificative.

Adopté par : 23 voix pour
6 voix contre
 (Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Aibine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY)
2 abstentions
 (Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI)

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
 Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

